

LES LOYERS OBSERVÉS À LA LOUPE SUR L'ÎLE D'OLÉRON

Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et alors que le marché de l'immobilier est en plein essor, la Communauté de Communes souhaite disposer d'informations fiables, précises et complètes pour suivre les évolutions du marché locatif privé sur son territoire.

La Communauté de Communes de l'île d'Oléron, en partenariat avec l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), réalise actuellement, et jusqu'au 31 juillet prochain, une enquête concernant les loyers du parc privé sur les 8 communes de son territoire. L'ADIL de Charente-Maritime fait partie du réseau national des observatoires des loyers labellisés par le Ministère du Logement. Ce réseau a pour objectif de suivre les évolutions du marché du logement à une échelle territoriale fine et sur la totalité du territoire français.

L'île d'Oléron rassemble 4 800 logements locatifs privés pour un peu plus de 22 000 habitants permanents.

Qui peut participer à cette enquête ?

Cette consultation s'adresse aux locataires et à tous les propriétaires qui louent un logement à l'année.

Pourquoi cette enquête ?

Diligentée par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, cette enquête permettra entre autres :

- Une meilleure connaissance des niveaux de loyers pratiqués par typologie de logements, ancienneté du bâti, entrée dans les lieux du locataire ...

Très peu de données existent aujourd'hui à des échelles fines sur les niveaux de loyers pratiqués dans le parc privé. L'enquête permettra de partager ces informations avec l'ensemble des partenaires acteurs de l'habitat, publics ou privés. Disposer de données fiables sur les loyers permet une définition plus efficace des seuils de conventionnement ANAH et des zonages ABC, caractéristiques de la tension du marché et sur lesquels s'appuient notamment les dispositifs de défiscalisation .

- Une régulation naturelle du marché du parc locatif privé par la diffusion des informations des niveaux de loyer au grand public ;

- De déterminer la localisation et le volume des nouveaux programmes de logements et des opérations de réhabilitation.

- Par le biais de cette enquête, il s'agira par ailleurs d'informer les particuliers et professionnels sur les aides mises en œuvre par la Communauté de Communes pour l'amélioration de l'habitat.

Pour Michel Parent, Président de la Communauté de Communes, *« cette enquête sur les loyers constitue un outil majeur dans la mise en œuvre de nos stratégies publiques en matière d'habitat. Elle vise à renforcer nos actions grâce une connaissance approfondie et précise afin d'apporter des réponses conformes et adaptées aux réalités de notre territoire. »*

Concrètement, comment participer à cette enquête ?

Les propriétaires bailleurs et les locataires intéressés sont invités à compléter un questionnaire disponible en ligne sur le site de la Communauté de Communes (www.cdc-oleron.com), dès aujourd'hui et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

Pour ceux qui le souhaitent, des exemplaires « papier » seront également disponibles en mairie, à la Communauté de Communes et dans de nombreuses agences immobilières proposant des biens en location à l'année.

Cette enquête n'a aucune finalité commerciale et l'anonymat est garanti.

L'analyse des questionnaires et le traitement statistique sera réalisé par l'ADIL. Ceux qui le souhaitent pourront indiquer leur adresse mail pour recevoir en fin d'année les résultats complets ainsi que toutes les actualités de la Communauté de Communes en matière d'habitat.

Plus d'informations :

Communauté de Communes au **05 46 47 24 68**.

Questionnaire en ligne sur : www.cdc-oleron.com.

Bruno HURE

Chargé de communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : 06 03 00 13 19

Email : communication@cdc-oleron.fr

www.cdc-oleron.com